



Le tabagisme passif augmente le risque cardiaque

Rubrique : actualités - Date : jeudi 5 septembre 2002

Le tabac ne tue pas que les fumeurs. Les études scientifiques s'accumulent qui démontrent qu'une exposition régulière à la fumée de tabac peut s'avérer mortelle même pour les non-fumeurs. Aux États-Unis, ce tabagisme passif serait responsable, chaque année, de 30 000 à 60 000 décès par accident cardiovasculaire. Sans oublier les morts par cancer du poumon et la survenue de pathologies respiratoires : asthme, bronchites, allergies (1).

Plus préoccupant encore, des chercheurs de l'université d'Athènes viennent de montrer, dans le cadre de l'étude Cardio 2000, qu'une exposition de seulement 30 minutes par jour à la fumée d'autrui suffit à augmenter de manière significative la probabilité pour un non-fumeur d'être victime d'un syndrome coronarien aigu ou SCA (infarctus du myocarde, angine de poitrine).

Publié en fin de semaine dernière dans la revue Tobacco Control (2), ce travail a été réalisé, entre janvier 2000 et août 2001, en Grèce (pays où la consommation de tabac reste très élevée) sur 847 patients hospitalisés suite à un premier SCA. Un groupe de 1 078 sujets ne souffrant pas de problèmes cardiaques constituait le lot témoin.

86 % des sujets victimes d'un accident coronarien ont déclaré être exposés au moins 30 minutes par jour à la fumée de tabac, dont 27 % de manière régulière, qu'il s'agisse de fumeurs, d'anciens fumeurs ou de personnes n'ayant jamais fumé, contre 56 % pour le groupe témoin. Les chercheurs ont ainsi mis en évidence, en tenant compte des autres facteurs de prédisposition (obésité, hypercholestérolémie, diabète, hypertension, etc.), que les non-fumeurs soumis occasionnellement ou régulièrement au tabagisme passif présentent un risque 47 % supérieur de développer un SCA par rapport aux non-fumeurs qui ne subissent pas cette nuisance.

Surtout, ils estiment que 32 % des personnes victimes de tabagisme passif subiront un accident coronarien au cours de leur vie. Ce risque croît de manière exponentielle avec la durée d'exposition. En outre, d'après leurs résultats, le tabagisme passif sur le lieu de travail serait bien plus préjudiciable que celui subi à domicile (97 % de risque supplémentaire contre 33 %). Ce moindre danger pourrait s'expliquer par le fait que le nombre de fumeurs est supérieur dans les entreprises et que le temps passé à domicile est souvent inférieur à celui sur le lieu de travail.

Ce n'est pas la première fois que le tabagisme passif est ainsi montré du doigt. En juin dernier, le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) de l'Organisation mondiale de la santé, basé à Lyon, le classait dans la catégorie « cancérogène », estimant que « l'exposition involontaire à la fumée de tabac provoque le cancer du poumon ». Le mois suivant, c'était au tour de la puissante American Heart Association de considérer le fait de vivre dans un environnement enfumé comme l'un des principaux facteurs de risque de maladies cardiovasculaires (3).

Pour les chercheurs athéniens, comme pour l'immense majorité de leurs collègues, la seule manière de lutter contre ce fléau est de « bannir l'usage du tabac dans les entreprises et les espaces publics, ainsi qu'à l'intérieur des habitations ».

En Suède, l'un des pays où la réglementation antitabac est la plus contraignante, le nombre de personnes soumises au

Le tabagisme passif augmente le risque cardiaque

tabagisme passif est 20 fois plus faible qu'en Espagne où elle est l'une des plus laxistes. En France, plus de dix ans après la promulgation de la loi Evin, qui prône l'interdiction de fumer dans les locaux à usage collectif, beaucoup de progrès restent à faire pour garantir le droit légitime des non-fumeurs à la protection de leur santé.

(1) Nos éditions du 22 décembre 2001. (2) Tobacco Control 2002, 11 : 220-225. Revue éditée par le British Medical Journal. (3) Le Figaro du 20 juin 2002 et du 18 juillet 2002.